RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00558
Numéro SIREN : 377 983 044
Nom ou dénomination : A.A.A.

Ce dépôt a été enregistré le 09/10/2018 sous le numéro de dépôt 17028

Déposé au Greffe
le 0 3 OCT. 2018
sous le N° 17028
RCS N° 93 B 558

STREGO Nantes

SAS A.A.A.LE WILTON

Restauration traditionnelle

21 Rue de Rieux

44000 NANTES

Etats Financiers

Etats Financiers

SAS A.A.A.LE WILTON

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	23 918	289	23 630	23 630
Fonds commercial (1)	22 867		22 867	22 867
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	4 256	427	3 829	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	173 159	170 753	2 406	2 227
Autres immobilisations corporelles	1 052 879	998 250	54 629	81 952
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	42 084		42 084	42 084
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 319 164**	**1 169 718**	**149 445**	**172 761**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	7 707		7 707	6 552
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	98		98	49
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	10 371		10 371	7 637
Autres créances	279 164		279 164	155 150
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	14 504		14 504	23 104
Charges constatées d'avance (3)	9 500		9 500	508
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**321 344**		**321 344**	**193 000**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 640 508**	**1 169 718**	**470 790**	**365 761**

SAS A.A.A.LE WILTON

Etats Financiers

Bilan Passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	91 200	91 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	9 120	9 120
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	52 414	269
Autres réserves		
Report à nouveau		-93 564
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	91 129	145 709
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**243 863**	**152 734**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)	36 583	28 036
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 183	43 358
Dettes fiscales et sociales	58 700	42 353
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	87 461	99 280
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	**226 927**	**213 026**
Ecarts de convertion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**470 790**	**365 761**

(1) Dont à plus d'un an (a)	75 641	87 461
(1) Dont à moins d'un an (a)	151 286	125 566
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

SAS A.A.A.LE WILTON

Etats Financiers

Compte de Résultat

	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	2 721	894
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 001 621	1 000 974
Chiffre d'affaires net	**1 004 341**	**1 001 868**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	15 796	9 661
Autres produits	162	11
Total I	**1 020 300**	**1 011 540**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	1 959	236
Variations de stock	-49	1
Achats de matières premières et autres approvisionnements	224 888	222 824
Variations de stock	-1 155	78
Autres achats et charges externes (a)	341 617	307 497
Impôts, taxes et versements assimilés	13 496	15 951
Salaires et traitements	233 596	218 778
Charges sociales	44 113	36 255
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	32 367	49 677
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	9 600	13 150
Total II	**900 432**	**864 448**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**119 868**	**147 093**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**119 868**	**147 093**

Compte de Résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	62	163
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**62**	**163**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-62**	**-163**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	28 677	1 221
Total des produits (I+III+V+VII)	**1 020 300**	**1 011 540**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**929 171**	**865 832**
BENEFICE OU PERTE	**91 129**	**145 709**

[illegible]

Annexe

Autres éléments significatifs

La société AAA Le Wilton a été placée en redressement judiciaire depuis le 5 janvier 2011.
Un plan d'apurement du passif a été validé par un jugement du tribunal en date du 9 mai 2012. La cinquième échéance du plan a donc été réglée sur l'exercice

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.A.A.LE WILTON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 470 790 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 91 129 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 786			46 786
Immobilisations incorporelles	46 786			46 786
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
-Installations Gales. agenc. et aménag. des constructions		4 256		4 256
- Installations techn.. matériel et outillage industriels	174 236	2 277	3 354	173 159
- Installations Gales. agenc. et aménagements divers	1 019 238		2 256	1 016 982
- Matériel de transport	21 509			21 509
- Matériel de bureau et informatique. mobilier	13 999	2 519	2 130	14 388
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 228 982	9 052	7 740	1 230 293
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	42 084			42 084
Immobilisations financières	42 084			42 084
ACTIF IMMOBILISE	**1 317 852**	**9 052**	**7 740**	**1 319 164**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 052		9 052
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**9 052**		**9 052**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 740		7 740
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**7 740**		**7 740**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	289			289
Immobilisations incorporelles	289			289
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales. agenc. et aménag. des constructions		427		427
- Installation techn., matériel et outillage industriels	172 008	2 099	3 354	170 753
- Installations Gales. agenc. et aménag. divers	937 286	29 065	2 256	964 095
- Matériel de transport	21 509			21 509
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 999	776	2 130	12 646
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 144 802	32 367	7 740	1 169 429
ACTIF IMMOBILISE	**1 145 091**	**32 367**	**7 740**	**1 169 718**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 341 120 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	42 084		42 084
Créances de l'actif circulant			
Créances Clients et Comptes rattachés	10 371	10 371	
Autres	279 164	279 164	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 500	9 500	
Total	**341 120**	**299 035**	**42 084**

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	10 988
Total	**10 988**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 91 200 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 182.40 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 226 927 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	44 183	44 183		
Dettes fiscales et sociales	58 700	58 700		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	124 044	48 403	75 641	
Produits constatés d'avance				
Total	**226 927**	**151 286**	**75 641**	

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés sur l'exercice
Emprunts et dettes contractés auprès des associés

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	16 283
Dettes provis. pr congés à payer	9 819
Charges sociales s/congés à payer	2 605
Etat - autres charges à payer	2 435
Total	**31 142**

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	9 500		
Total	**9 500**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 2 942 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2003, la société SAS A.A.A.LE WILTON est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL HOLDING THAUMOUX.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

MODALITES DE REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES ASSIS SUR LE RESULTAT D'ENSEMBLE

Méthode dite de ""neutralité""
La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est-à-dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés.
La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

INFORMATIONS RELATIVES A L'IMPOT COMPTABILISE

Impôt comptabilisé :	28 677 €
Impôt pour lequel l'entreprise est solidaire :	28 677 €
Impôt supporté en l'absence d'intégration fiscale :	28 677 €

Il n'existe aucune différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire.

Il n'existe aucune différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

IDENTITE DE LA SOCIETE TETE DE GROUPE

Société : SARL Holding Thaumoux

Siège social : route de Bellevue 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 14 289 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 10 988 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Notre société prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à, notamment, des efforts en matière de reconstitution de son fonds de roulement.

A.A.A.
Société par actions simplifiée au capital de 91 200 euros
Siège social : 21 Rue de Rieux - 44000 NANTES
377 983 044 RCS NANTES

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 31 MARS 2018 DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide **d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 91 128,58 euros en totalité au crédit du compte "Autres Réserves".**

Le compte « Autres Réserves » s'élève ainsi à 143 542,86 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

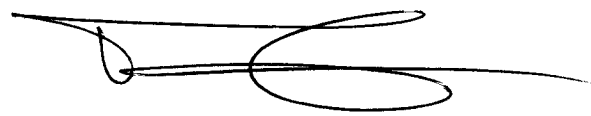

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 septembre 2017

A.A.A.

Société par Actions Simplifiée au capital de 91 200 €

21 rue de Rieux

44000 NANTES

LMR Audit
Société de Commissariat aux Comptes
Sarl au Capital de 8000 €
Inscrite auprès de la Cour d'Appel de Rennes
RCS Nantes B 481 388 676

Technoparc de l'Aubinière - 3 Impasse des Tourmalines
CS 33815 - 44338 Nantes Cedex 3
Tél. 02 40 73 77 71 - Fax 02 40 95 79 00

RAPPORT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

PRESENTE A L'ASSOCIE UNIQUE

Exercice clos le 30 septembre 2017

. Période du 01/10/2016 au 30/09/2017 (12 mois)

A l'associée unique,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.A.A relatifs à l'exercice clos le 30/09/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits caractéristiques » de l'annexe apportant des précisions sur la procédure de redressement judiciaire avec plan de continuation en cours depuis le 09/05/2012.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associée unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NANTES, le 15 mars 2018

Véronique LECOMTE
Pour la SARL L.M.R. AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite auprès de la C.R.C.C. de Rennes
Technoparc de l'Aubinière
3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2017	Net 30/09/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	23 918	289	23 630	23 630
Fonds commercial (1)	22 867		22 867	22 867
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	4 256	427	3 829	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	173 159	170 753	2 406	2 227
Autres immobilisations corporelles	1 052 879	998 250	54 629	81 952
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	42 084		42 084	42 084
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 319 164**	**1 169 718**	**149 445**	**172 761**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	7 707		7 707	6 552
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	98		98	49
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	10 371		10 371	7 637
Autres créances	279 164		279 164	155 150
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	14 504		14 504	23 104
Charges constatées d'avance (3)	9 500		9 500	508
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**321 344**		**321 344**	**193 000**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**1 640 508**	**1 169 718**	**470 790**	**365 761**
(1) Dont droit au bail			22 867	22 867
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2017	30/09/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	91 200	91 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	9 120	9 120
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	52 414	269
Autres réserves		
Report à nouveau		-93 564
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**91 129**	**145 709**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	**243 863**	**152 734**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)	36 583	28 036
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 183	43 358
Dettes fiscales et sociales	58 700	42 353
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	87 461	99 280
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	**226 927**	**213 026**
Ecarts de convertion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	**470 790**	**365 761**
(1) Dont à plus d'un an (a)	75 641	87 461
(1) Dont à moins d'un an (a)	151 286	125 566
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Compte de Résultat

	30/09/2017	30/09/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	2 721	894
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 001 621	1 000 974
Chiffre d'affaires net	**1 004 341**	**1 001 868**
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	15 796	9 661
Autres produits	162	11
Total I	**1 020 300**	**1 011 540**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	1 959	236
Variations de stock	-49	1
Achats de matières premières et autres approvisionnements	224 888	222 824
Variations de stock	-1 155	78
Autres achats et charges externes (a)	341 617	307 497
Impôts, taxes et versements assimilés	13 496	15 951
Salaires et traitements	233 596	218 778
Charges sociales	44 113	36 255
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	32 367	49 677
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	9 600	13 150
Total II	**900 432**	**864 448**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**119 868**	**147 093**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**119 868**	**147 093**

Compte de Résultat (suite)

	30/09/2017	30/09/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	62	163
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**62**	**163**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-62**	**-163**
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	28 677	1 221
Total des produits (I+III+V+VII)	**1 020 300**	**1 011 540**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**929 171**	**865 832**
BENEFICE OU PERTE	**91 129**	**145 709**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SAS A.A.A.LE WILTON

Etats Financiers

Exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017

Annexe

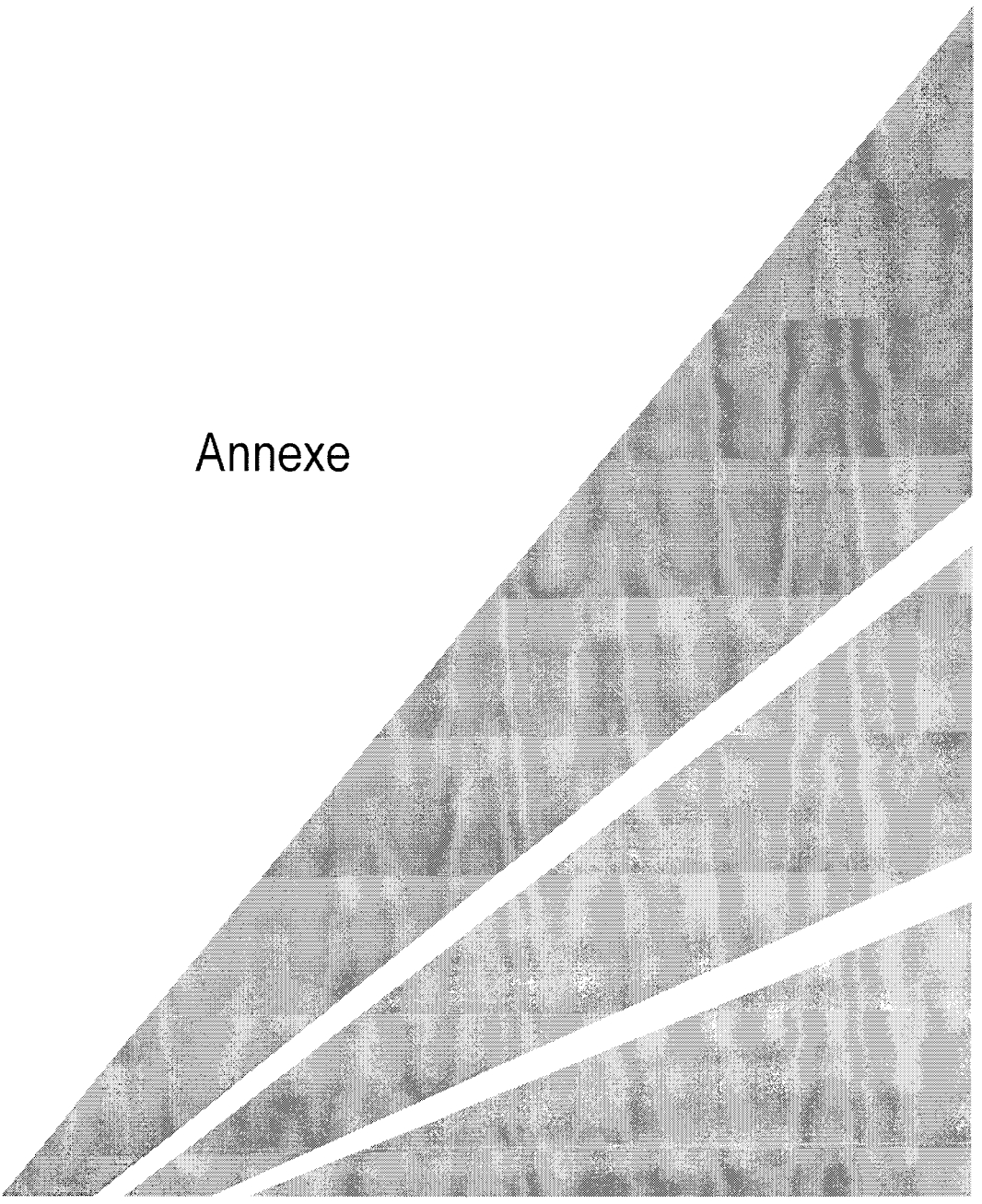

STREGO

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société AAA Le Wilton a été placée en redressement judiciaire depuis le 5 janvier 2011.
Un plan d'apurement du passif a été validé par un jugement du tribunal en date du 9 mai 2012. La cinquième échéance du plan a donc été réglée sur l'exercice

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.A.A.LE WILTON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 470 790 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 91 129 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
* Matériel de transport : 4 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 786			46 786
Immobilisations incorporelles	**46 786**			**46 786**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
-Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions		4 256		4 256
- Installations techn., matériel et outillage industriels	174 236	2 277	3 354	173 159
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	1 019 238		2 256	1 016 982
- Matériel de transport	21 509			21 509
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 999	2 519	2 130	14 388
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 228 982**	**9 052**	**7 740**	**1 230 293**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	42 084			42 084
Immobilisations financières	**42 084**			**42 084**
ACTIF IMMOBILISE	**1 317 852**	**9 052**	**7 740**	**1 319 164**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 052		9 052
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**9 052**		**9 052**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		7 740		7 740
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**7 740**		**7 740**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	289			289
Immobilisations incorporelles	**289**			**289**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions		427		427
- Installation techn., matériel et outillage industriels	172 008	2 099	3 354	170 753
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	937 286	29 065	2 256	964 095
- Matériel de transport	21 509			21 509
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 999	776	2 130	12 646
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**1 144 802**	**32 367**	**7 740**	**1 169 429**
ACTIF IMMOBILISE	**1 145 091**	**32 367**	**7 740**	**1 169 718**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 341 120 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	42 084		42 084
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	10 371	10 371	
Autres	279 164	279 164	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	9 500	9 500	
Total	**341 120**	**299 035**	**42 084**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Etat - produits à recevoir	10 988
Total	**10 988**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 91 200 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 182,40 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 226 927 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	44 183	44 183		
Dettes fiscales et sociales	58 700	58 700		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	124 044	48 403	75 641	
Produits constatés d'avance				
Total	**226 927**	**151 286**	**75 641**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	16 283
Dettes provis. pr congés à payer	9 819
Charges sociales s/congés à payer	2 605
Etat - autres charges à payer	2 435
Total	**31 142**

Notes sur le bilan

Autres informations

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	9 500		
Total	**9 500**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 2 942 euros
Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2003, la société SAS A.A.A.LE WILTON est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL HOLDING THAUMOUX.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

MODALITES DE REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES ASSIS SUR LE RESULTAT D'ENSEMBLE

Méthode dite de ""neutralité""
La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est-à-dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés.
La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

INFORMATIONS RELATIVES A L'IMPOT COMPTABILISE

Impôt comptabilisé :	28 677 €
Impôt pour lequel l'entreprise est solidaire :	28 677 €
Impôt supporté en l'absence d'intégration fiscale :	28 677 €

Il n'existe aucune différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire.

Il n'existe aucune différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

IDENTITE DE LA SOCIETE TETE DE GROUPE

Société : SARL Holding Thaumoux

Siège social : route de Bellevue 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 14 289 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 10 988 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Notre société prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à, notamment, des efforts en matière de reconstitution de son fonds de roulement.

ORATIO
AVOCATS

ARRIVE LE
- 3 OCT. 2018
GREFFE T.C.

CB48,14

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES
Immeuble Rhuys
2 Bis Quai François Mitterrand
BP 86209
44262 NANTES CEDEX 2

Nantes, le 1er octobre 2018

N/Réf : C52636ST / AP / LRG
Dossier suivi par : Vanessa RENAUD
Objet : A.A.A
Approbation des comptes – Exercice social clos le 30 septembre 2017

Madame, Monsieur,

Je vous remets sous ce pli, pour le compte de la société susvisée, aux fins de dépôt des comptes annuels, les documents suivants :

- un exemplaire des comptes annuels,
- un exemplaire de la proposition d'affectation du résultat,
- le rapport du commissaire aux comptes,
- un chèque de 48,14 euros en règlement de vos frais.

Vous voudrez bien nous faire parvenir le certificat de dépôt de ces pièces, ainsi que votre note de frais.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Ludivine RIGOLLET